

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 921'900.- pour l'acquisition de véhicules de service

 Madame la Présidente,
 Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Municipalité a décidé de rassembler l'ensemble des demandes en matière d'achat de véhicules de service, quelqu'en soit le type, dans un crédit d'investissement, plutôt que d'en inclure le montant dans le budget ordinaire.

L'option retenue permet de mettre en perspective les différentes demandes, d'établir un équilibre dans la satisfaction globale des besoins, et de mieux en apprécier le coût pour la collectivité.

Inventaire des besoins
Le service des énergies

Entité	Véhicule à remplacer	Motif	Nouveau véhicule proposé	Prix
Bureau technique	Opel Combo B14, utilisé par les chefs de chantier pour se déplacer sur le lieu des travaux, appareils de mesure, équipements	Véhicule de 12 ans d'âge, très polluant, maintenance couteuse	Véhicule léger, Opel combo GNC (véhicule à gaz)	Fr 25'000.-
Réseaux Eau et Gaz	Deux fourgons Peugeot Boxer Véhicules d'intervention pour les monteurs appareilleurs, transport de matériel, armoire à outils	Véhicules actuels de 12 ans d'âge, très polluants, maintenance couteuse	Fourgon Iveco, GNC	Fr 60'000.-
			Fourgon Iveco, GNC	Fr 60'000.-
Montant total				Fr 145'000.-

Le service travaux et environnement

Depuis 2002, grâce aux efforts de la Municipalité, les véhicules les plus obsolètes du service des travaux et de l'environnement ont pu être remplacés par des outils modernes et performants.

En 2009, nous avons annoncé, au crédit des investissements, un montant de Fr 240'000.- pour le maintien de la flotte ; puis Fr 240'000.-, Fr 350'000.- et 355'000.- pour les années 2010 à 2012.

L'inventaire comprend la totalité des besoins 2010-2011, en vue de maintenir les véhicules et engins automobiles dans un état satisfaisant et d'assurer les missions qui incombent au service avec la meilleure efficacité possible, tout en sauvegardant l'environnement et en diminuant les émissions nocives. Chaque année, la Municipalité devrait investir Fr 300'000.- en moyenne pour assurer le renouvellement des véhicules et outils STE.

Les véhicules qui sont proposés sont bien sûr indispensables et ont fait l'objet d'une analyse quant à l'état du véhicule actuel, de sa fonction et de son interchangeabilité. Les remplacements sont présentés en 3 catégories.

Catégorie véhicules	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
Véhicules légers			Fr 30'000.-
	Mise en service en 1989, véhicule 2 places, à gaz, plus de pièces pour la maintenance, utilisé pour la tournée de nettoyage des WC publics et des fontaines	Opel Combo gaz ou équivalent, 2 places, bahut tollé, CNG, galerie sur le toit, protection de coffre contre les liquides	
Véhicules légers			Fr 75'000.-
	Bus Renault Master T30, mis en service en 1998. Camionnette fermée, 2 places assises, boîtier de vitesse hors jeu. Utilisé pour le transport des encombrants, PET et divers pour le magasin de stocks	Mercedes sprint ou équivalent, 3 places, charge totale 3.5 tonnes ou 7.5tonnes, équipé d'un pont ouvert, avec plaque hydraulique pour le chargement et ridelles hautes utilisé aux mêmes fins	
Catégorie de véhicules Dumpers et engins spéciaux			2 véhicules pour Fr 55'000.- (soit Fr 27'500 par unité)
	2 Dumper Winget, mises en service 1964 et 1977, utilisé pour le transport de matériel de chantier et d'équipement pour le déneigement	Camionnette Type Piaggio Porter essence, 2 places, capacité de charge 600kg, équipé d'attelage, de ridelles hautes, et grillage. Utilisé à la voirie et pour la maçonnerie	

	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
	 <p>2 Dumper DUMEC DP 50 4X4, mises en service 1992 et 1993, 2 places assises, benne pélikan et crochet d'attelage. Vitesse de déplacement 15km/h, équipés de lames à neige, plus de pièces de rechange, servant aux chantiers et déneigement</p>	 <p>2 Kubota RTV 900, 2 places assises, pont basculant et crochet d'attelage. Vitesse de déplacement 40km/h, équipés de lames à neige et de distributeurs à sel</p>	Fr 80'000 pour 2 véhicules, soit Fr 40'000.- par unité
	 <p>2 Transporteurs basse pression, mis en service en 1996 et 1997, 2 places assises, 1x6 roues, 1x4, pression au sol de 0.5kg/cm2, pont basculant, blocs de transmission hors jeu. Entretien des espaces verts, stade et places de sport</p>	 <p>2 John-Deer TH 6X4 – 4x2, 2 places assises, pont basculant et crochet d'attelage. Vitesse de déplacement 30km/h, cabine semi fermée. Même usage</p>	Fr 90'000.- pour 2 unités (Fr 45'000.- par unité)
Catégorie de véhicules Dumpers et engins spéciaux	 <p>Tracteur John-Deer 955, mis en service en 1994, équipé d'une tondeuse et d'une lame à neige petit tracteur pour entretien des places de sport et stades Utilisé pour la tonte et régénération + neige</p>	 <p>Tracteur John-Deer 3720, Reprise bloc tonte du 955 + lame et saleuse Tracteur compatible avec les accessoires actuels. Attribué aux Jardins.</p>	Fr 75'000.-
	 <p>Dumper Piccini, mis en service en 1989, Dumper benne pélikan, capacité de charge 2t, 4X4, équipé d'un crochet agricole</p>	 <p>Dumper Neuson 4001, Capacité de charge 4 tonnes, équipé d'un arceau de sécurité, crochet agricole. Utilisé par la voirie et les Jardins</p>	Fr 70'000.-

	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
Les agrégats et outils asservis à un moteur			Fr 70'000.-
	Saleuse Ammann 4500, mise en service, distributeur de sel et gravillons pour véhicules lourds	Saleuse Boschung STA AK40 4 m ³ , à entraînement thermique. Distributeur de sel et gravillons pour véhicules lourds	
			Fr 20'000.-
	Epareuse Willibald, mise en service en 1976. Fauchage accotement et talus	Epareuse Falc, équipée d'un déport hydraulique, largeur 1.8 mètres, 18 couteaux, 790 kg, même usage	
Catégorie véhicules	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
Les agrégats et outils asservis à un moteur			Fr 40'000.-
	Compresseur Kaeser mobilair M37, mis en service en 1991, Compresseur d'air pour travaux au marteau piqueur, 25.7 kw - 3.7m ³ minutes. Travaux de génie civil	Compresseur Atlas-Copco XAS 97, 36 kw 5.3 m ³ minutes. Utilisation identique	
	Véhicules légers		160'000.-
	Dumper et engins spéciaux		315'000.-
	Agrégats et outils asservis à un moteur		130'000.-
Montant total			Fr 605'000

Le service de Police

Deux besoins sont apparus dans ce service, l'un lié aux activités du cimetière, l'autre en rapport avec l'unité de proximité.

1) Le cimetière et l'acquisition d'un petit tracteur polyvalent.

Le cimetière est actuellement pourvu d'un dumper d'après-guerre à démarrage à manivelle, destiné aux opérations de creuse et évacuation des déchets de jardin. Ce véhicule, dont la première mise en circulation date de 1963, ne saurait présenter une commodité d'utilisation suffisante, ni une espérance de vie rassurante, pour ses utilisateurs.

Après examen de la situation dans son ensemble, il apparaît que moult travaux théoriquement dévolus au personnel du Centre funéraire, plus précisément du cimetière, ne peuvent être réalisés de façon autonome, faute de moyens. Il s'agit notamment des opérations liées à : la mise en place du matériel de creuse, la creuse des tombes, l'évacuation de la terre, la désaffectation des tombes cinéraires, les désaffectations partielles, la tonte des grandes surfaces, la taille des grandes haies, le ramassage des déchets, le déneigement.

Les opérations précitées sont donc sous-traitées, pour les premières auprès d'entrepreneurs de la région et pour le solde au service des travaux et de l'environnement. Leur coût annuel approximatif peut s'articuler ainsi :

Prestations STE	Fr 26'200.-	
Creuse des fosses	Fr 7'000.-	
Désaffectations	Fr 4'000.- <i>(env. fr. 20'000. — tous les 5 ans)</i>	
Montant total annuel	Fr 37'200.-	

Ce dernier montant cumulé sur plusieurs années ainsi que l'intérêt bien compris du service travaux et environnement à se libérer d'heures de travail qu'il pourra consacrer à la collectivité, tandis que le Cimetière gagnera en autonomie et flexibilité, justifient que nous présentions la demande d'acquisition d'un tracteur polyvalent, permettant de mener à bien les opérations susmentionnées.

L'offre présentée ci-dessous est la plus avantageuse de quatre offres sollicités auprès de fournisseurs spécialisés.

Catégorie véhicules	Véhicule à remplacer	Caractéristiques du nouvel engin	Prix
Tracteur	Inexistant	Tracteur	40'082.—
		Tondeuse	6'245.—
		Elévateur	9'034.—
		Balayeuse	5'425.—
		Pelle tractée	21'489.—
		Total brut	82'275.—
		Taxes - rabais	-301.—
		Total net TTC	81'974.—

2) L'unité de proximité et l'achat d'un véhicule de service.

L'unité de proximité de la police municipale est appelée à traiter un nombre croissant d'affaires pour lesquelles l'usage d'un véhicule s'avère nécessaire. Or, à l'heure actuelle, les collaborateurs de ladite unité se voient contraints d'employer leur automobile privée pour mener à bien leurs activités, ce qui n'est pas une situation acceptable à bien des égards.

En effet, les missions dites de proximité doivent être conduites avec la réactivité qui s'impose, à l'aide de moyens adaptés à l'importance de la Ville d'Yverdon-les-Bains. A cet effet, un véhicule muni d'une signalétique particulière, propre à des missions de quartier, mais dissociée des tâches d'intervention pure, s'impose comme une exigence essentielle à une police urbaine de proximité digne de ce nom.

En outre, l'effectif croissant des collaborateurs de l'unité en question implique que des moyens supplémentaires leur soient attribués, l'objectif étant une présence accrue sur le terrain, non seulement au centre-ville mais également dans les quartiers périphériques.

Cette voiture serait néanmoins appelée à faire office d'appoint en cas d'interventions particulières, ou lorsque les véhicules d'intervention sont indisponibles. Cette mixité d'utilisation lui confère un statut particulièrement polyvalent, devenant ainsi un outil de travail représentatif des diverses facettes de la police d'Yverdon-les-Bains, et de nature à accroître l'efficacité de celle-ci.

Il est naturellement de bon aloi d'envisager d'acquérir un véhicule innovant en termes d'écologie, les contraintes en termes de sécurité et de puissance étant moindres par rapport à un véhicule d'intervention.

Les recherches effectuées permettent de proposer l'acquisition d'une Ford Fiesta à gaz, pour un montant de Fr 39'700.- (équipement police compris).

Récapitulatif des demandes du service de Police.

Catégorie véhicules	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
Machine outil	Dumper d'après guerre	Tracteur polyvalent	Fr 82'000.-
Véhicule léger	Véhicule supplémentaire	Ford Fiesta à gaz	Fr 39'700.-
Montant total			Fr 121'700.-

Le service incendie et secours

Catégorie véhicules	Véhicule à remplacer	Nouveau véhicule proposé	Prix
Véhicule léger	<p>« Renault 19 » mise en service en 1989 et affichant 139 000 km au compteur. Les réparations et l'entretien courant pour maintenir ce véhicule en service et lui assurer une fiabilité minimum sont importants et coûteux. Sa conception ancienne ne répond plus aux exigences actuelles que ce soit sur le plan sécuritaire ou technique.</p> <p>Ce véhicule est utilisé pour des déplacements de service, urgents ou non, par le personnel professionnel et milicien du SIS.</p> <p>En second départ, par le chef d'intervention.</p> <p>Occasionnellement par des intervenants, en lieu et place d'un véhicule lourd.</p>	<p>Le véhicule de remplacement proposé est une « Volvo V50 2.0 D Momentum », de type break avec un volume de coffre suffisant pour permettre l'installation d'un extincteur poudre 9 kg, un set primaire de lutte contre les hydrocarbures et un coffret de documents administratifs. Le solde du volume est dédié au transport de matériel personnel, tenues feu complètes de quatre personnes et occasionnellement du matériel et instruments de mesure.</p> <p>Ce véhicule est de type break, les périphériques (alternateur, amortisseurs, carrosserie, etc) ne doivent pas se dégrader uniquement à cause du facteur temps.</p>	<p>Fr 50'200.- (le prix comprend l'ensemble des équipements spéciaux pour les véhicules prioritaires)</p>

Coût et financement

Le montant global de Fr 921'900.- se répartira de la manière suivante :

- Un montant de Fr 344'700.- sera amorti sur une durée de 5 ans et se répartira comme suit :
 - Remplacement de véhicules légers SEY pour Fr 145'000.-
 - Remplacement de véhicules légers STE pour Fr 160'000.-

- Acquisition d'un véhicule léger CPO pour Fr 39'700.-
- ➔ Un montant de Fr 527'000.- sera amorti sur une durée de 10 ans et se répartira comme suit :
 - Remplacement de véhicules lourds STE pour Fr 315'000.-
 - Acquisition d'un tracteur pour le cimetière (CPO) pour Fr 82'000.-
 - Remplacement d'équipements motorisés STE pour Fr 130'000.-
- ➔ Le remplacement du véhicule léger de Fr 50'200.- pour le SIS sera amorti par un prélèvement au fonds « pompiers-routes nationales » no 928.0610 (solde au 31 octobre 2009 de Fr 296'499.50)

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à Fr 154'800.- et comprennent les amortissements, Fr 121'600.-, les charges financières, Fr 14'800.- et les frais d'entretien, Fr 18'400.- (2 %).



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à acquérir l'ensemble des véhicules de service inventoriés dans le présent préavis.

Article 2 : Un crédit d'investissement de Fr 921'900.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3 : La dépense sera financée par la trésorerie générale et répartie sur les comptes suivants :

- No 6414 « Véhicules STE 2010 » pour Fr 605'000.-
- No 6805 « Véhicules SEY 2010 » pour Fr 145'000.-
- No 6614 « Véhicule léger CPO 2010 » pour Fr 39'700.-
- No 6615 « Tracteur polyvalent cimetière » pour Fr 82'000.-
- No 6616 « Véhicule léger SIS » pour Fr 50'200.-.

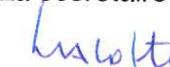
Les véhicules légers seront amortis sur une durée de 5 ans, les véhicules lourds sur une durée de 10 ans alors que le véhicule pour le SIS sera amorti par un prélèvement au fonds « pompiers - routes nationales » no 928.0610.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


D. von Siebenthal

La secrétaire


S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : MM. M.-A. Burkhard et J.-D. Carrard